



Pour diffusion immédiate

Une première Administration de pilotage au Canada devient participante de l'Alliance verte

Montréal, Québec, 9 avril 2019 – L'Administration de pilotage des Laurentides est la première administration de pilotage maritime au Canada à joindre le programme de certification environnementale de l'Alliance verte à titre de participant. L'APL était déjà membre comme partenaire, mais souhaitait intensifier ses efforts environnementaux en certifiant ses deux bateaux-pilotes.

« L'objectif d'amélioration continue de l'Alliance verte est en lien étroit avec notre mission première qui vise à assurer l'excellence en matière de sécurité de la navigation et protection de l'environnement sur le Saint-Laurent et la rivière Saguenay », explique le premier dirigeant de l'APL, Fulvio Fracassi.

Le directeur général de l'Alliance verte, David Bolduc est ravi de la décision de l'APL. « La navigation sécuritaire va de pair avec la préservation de l'environnement, et l'Administration et les pilotes jouent donc un rôle crucial en ce sens ». L'APL certifiera ses deux bateaux-pilotes selon les critères de l'Alliance verte.

« Nous avons apporté plusieurs changements au programme au cours des dernières années pour permettre aux plus petites embarcations d'être certifiées, ajoute-t-il. Ces améliorations ont mené à l'accueil des bateaux de servitude à titre de participants. » David Bolduc espère que la décision de l'APL, qui fait suite à celle de Puget Sound Pilots l'an dernier, inspirera d'autres administrations et pilotes maritimes à devenir participants.

À propos de l'Administration de pilotage des Laurentides

L'Administration de pilotage des Laurentides est une société d'État fédérale qui sert l'intérêt public en faisant fonctionner, en entretenant et en gérant, pour la sécurité de la navigation, un service de pilotage efficace sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay, tout en maintenant son autonomie financière. L'Administration est également responsable de l'élaboration, la mise en place et l'application de la réglementation sur le pilotage et l'encadrement de l'exercice de la profession de pilote maritime.

L'Alliance verte en bref

Fondé en 2007, le programme de certification environnementale nord-américain de l'Alliance verte découle d'une démarche volontaire de l'industrie maritime visant à surpasser la réglementation. À ce jour, plus de 130 armateurs, administrations portuaires, terminaux et chantiers maritimes de partout au Canada et aux États-Unis, participent au programme. Le processus de certification de l'Alliance verte est rigoureux et transparent : les résultats sont vérifiés indépendamment tous les deux ans et les résultats individuels de chaque participant sont publiés chaque année. Le caractère unique du programme de l'Alliance verte repose sur l'appui qu'il reçoit des groupes environnementaux, académiques et gouvernementaux. Quelques 70 supporteurs contribuent à façonner et réviser le programme.

-30-

Pour plus d'information

Administration de pilotage des Laurentides Fulvio Fracassi, LL.M. Premier dirigeant 514 283-6320 fulvio.fracassi@apl.gc.ca Alliance verte
Ariane Charette
Chargée de projet
418.649.6004 #303/581.996.5823
ariane.charette@allianceverte.org